

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE EXTRAORDINAIRE

JEUDI 10 MARS 2011, SALLE DU CONSEIL GENERAL

Présidence : Vincent Challandes

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2011
3. Demande de crédit de CHF 432'216,- pour le prolongement des travaux de mise en séparatif au chemin de Biolet, remplacement de la conduite d'eau potable, remplacement de l'éclairage public et pose d'un nouveau revêtement
4. Informations du Conseil communal
5. Divers

M. Challandes ouvre la séance à 20h00.

En préambule, il donne lecture de la lettre de démission de Mme Lily Dubach.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications ou des adjonctions à y apporter. Tel n'étant pas le cas, l'ordre du jour pourra être suivi comme proposé.

1. Appel

12 personnes présentes

1 personne excusée : Mme Ch. Soguel

1 personne absente : M. P. Wyss

2. Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2011

Aucune remarque.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Demande de crédit de CHF 432'216,- pour le prolongement des travaux de mise en séparatif au chemin de Biolet, remplacement de la conduite d'eau potable, remplacement de l'éclairage public et pose d'un nouveau revêtement

Les conseillers généraux ont reçu un rapport explicatif.

Le Conseil communal, par la voix de Mme Dubach, précise encore que les travaux n'avaient pas été programmés avant car il était question de faire plutôt de l'infiltration, mais avec la réception de la carte des dangers, cette solution n'était plus envisageable, des glissements de terrain pouvant survenir. Le risque n'est pas considérable mais potentiel. Le Conseil communal ne peut pas prendre de tels risques en toute connaissance de cause. C'est la raison de cette demande de crédit complémentaire.

Elle ajoute que l'entreprise Facchinetti serait d'accord de mettre le chantier en suspens jusqu'à la fin du délai référendaire et de continuer aux mêmes conditions que pour la première partie.

M. Allemann estime que c'est plutôt bien que l'infiltration n'ait pas pu être faite, car si des problèmes étaient survenus par la suite, le Conseil communal aurait pu avoir des ennuis.

Au vote :

Article 1 : 11 oui

Article 2 : 11 oui

Article 3 : 11 oui

Article 4 : 11 oui

L'arrêté dans son ensemble : 11 oui

4. Informations du Conseil communal

Mme Dubach informe qu'un contrôle d'étanchéité des conduites d'eau a été effectué. Mise à part une grosse fuite, tout le réseau est dans un état impeccable.

Mme Dubach informe que la taxe au sac est prévue pour le 1^{er} janvier 2012. Il faudra adapter le règlement, selon le règlement-type que le service des communes est en train de préparer.

Il faudra être vigilant avec les personnes qui ne déposeraient pas des sacs officiels, car l'entreprise de transport aura pour ordre de ne pas les ramasser.

M. Charrière revient sur les travaux pour le PGEE et demande à quoi en est ce dossier, s'il est pratiquement terminé et si toutes les maisons sont maintenant raccordées ?

Autant Mme Dubach que M. Wälti estiment que les raccordements sont en grande partie terminés, mais il faudrait aussi que les propriétaires garantissent que les raccords sont effectivement faits pour leur habitation.

Des contrôles sont effectués, mais il est difficile de dire si tout est raccordé. M. Wälti ne croit pas qu'on arrivera à raccorder le 100/100 des maisons, mais le Conseil communal y travaille activement et escompte que les propriétaires seront conscients de l'importance de ces raccordements.

M. Charrière demande s'il y a une réponse à sa motion de décembre 2009 ? Non, répond Mme Dubach.

Mme Dubach annonce que la prochaine séance ordinaire du Conseil général aura lieu le 2 mai 2011, pour les comptes 2010 et que la commission financière sera convoquée pour le 4 avril.

Mme Charrière distribue un dossier concernant le règlement de construction et d'aménagement, pour lecture.

Il fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine séance, ordre du jour qui sera copieux car il faudra aussi statuer sur les rapports du cercle scolaire et de l'ESRN pour la nouvelle organisation des nouveaux syndicats.

Mme Widmer informe qu'une visite des fortins, par l'association Pro-Fortins aura vraisemblablement lieu le 2 mai avant la séance du Conseil général.

5. Divers

M. Allemann demande quand seront débardés les bois de la dernière coupe ? M. Wälti explique qu'il y a un problème de débardage dans le canton (l'unique débardeur ayant été malade longtemps). Mais cela sera fait au plus vite.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 20h30

Le président

L'administratrice